

Le débat politique consolide l'opinion majoritaire contre un impôt sur le sucre



Sondage Alimentation et activité physique 2018 : l'essentiel en bref

Étude mandatée par l'Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks pour le groupe d'information Boissons rafraîchissantes

Équipe de projet

Lukas Golder, politologue et expert en médias

Cloé Jans, politologue

Stephan Tschöpe, politologue

Aaron Venetz, politologue

Katrin Wattenhofer, politologue

Noah Herzog, secrétariat et administration

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
Case postale
CH – 3001 Berne
Téléphone +41 31 311 08 06
Téléfax +41 31 311 08 19
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Berne, le 19 avril 2018
Copyright by gfs.bern
Embargo : 19 septembre 2018

1 L'essentiel en bref

1.1 Mandat et objectifs

Le sondage Alimentation et activité physique observe l'évolution de l'opinion pour la population en âge de voter sur les questions de société que sont la santé, l'alimentation et l'activité physique.

Il se concentre sur la valeur accordée aux questions touchant à l'alimentation, les enjeux politiques à venir ainsi que les attentes vis-à-vis du monde politique et des entreprises. Suivant le débat politique, l'édition 2018, comme en 2017, se concentre sur les initiatives et les démarches qui visent à introduire une taxe sur les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel ou des lipides.

Le sondage 2018 est le cinquième réalisé sous cette forme, ce qui permet d'esquisser des tendances à court et à moyen termes.

1.2 Base des données

Les résultats du sondage Alimentation et activité physique reposent sur une enquête représentative menée auprès de 1002 votants en Suisse, dont 20 % ont été interrogés sur téléphone portable sur la base d'un échantillon « dual frame ». Tous les participants ont été sélectionnés et interrogés selon une procédure « Random Digit Dialing (RDD) ». Cette méthode est décrite en détail en annexe. L'enquête a été effectuée par téléphone par l'institut de recherche gfs.bern entre le 19 février et le 8 mars 2018. La marge d'erreur statistique imputable à la taille de l'échantillon de chaque groupe interrogé est de 3,2 %. Avec 1002 personnes interrogées et une valeur indiquée de 50 %, la valeur effective se situe entre 46,8 % et 53,2 % à un taux de probabilité de 95 %. La zone d'incertitude statistique s'étend lorsque les affirmations sont formulées pour des sous-groupes de taille inférieure (la Suisse italienne, p. ex.).

Le questionnaire se fonde sur celui des dernières années et a été finalisé avec le client.

Table 1**Sondage Alimentation et activité physique 2018 : aspects techniques**

Mandant	Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks
Mandataire	Institut de recherche gfs.bern
Univers	Votants domiciliés en Suisse qui maîtrisent l'une des trois principales langues nationales
Type de relevé	Par téléphone, assisté par ordinateur (CATI)
Méthode de sélection	Plan d'échantillonnage selon Gabler/Häder pour RDD/dual frame Utilisation de la liste Swiss Interview
Procédé de sélection	Random-quota ; méthode de l'anniversaire dans le ménage
Taille de l'échantillon	Total des personnes interrogées N = 1002 n DCH 702, n FCH 250, n ICH 50 n réseau fixe 802, n réseau mobile 200
Durée du sondage	19 février 2018 au 8 mars 2018
Durée moyenne de l'entretien	26.1 minutes
Écart-type	5.3 minutes
Moitié des entretiens réalisés	24 février 2018
Erreur théorique liée à l'échantillon	± 3.2 % pour 50/50 et probabilité de 95 %
Caractéristiques des quotas	Langue, âge/sexe interlocked, réseau fixe et réseau mobile
Pondération	Pondération dual frame, pondération du design par région linguistique, redressement supplémentaire par âge/sexe interlocked, type d'habitat, affiliation politique, par région linguistique dans tous les cas

© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018

1.3 Opinions consolidées concernant un impôt sur le sucre

Après la Belgique, la Norvège et la France, la Grande-Bretagne rejoint début avril 2018 le groupe des pays qui appliquent un impôt sur le sucre. En Suisse aussi, plusieurs initiatives politiques qui visent d'une façon ou d'une autre à imposer une taxe sur le sucre dans les denrées alimentaires font débat.

La dernière en date est celle de l'initiative du canton de Neuchâtel, qui visait à taxer le sucre ajouté dans la fabrication de denrées alimentaires. La commission compétente du Conseil des États (Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, CSSS), a proposé au Conseil, début janvier, de ne pas donner suite à l'initiative (à 9 voix contre 0 et 2 abstentions)¹. Elle a motivé le rejet de cet impôt sur le sucre en faisant référence aux efforts déployés actuellement par le Conseil fédéral pour réduire la teneur en sucre des denrées alimentaires. En 2015, le conseiller fédéral Alain Berset et 10 entreprises du secteur des denrées alimentaires ont signé la Déclaration de Milan, qui vise à réduire par étapes la teneur en sucre dans les yogourts et les céréales avant la fin de 2018. La teneur en sucre a déjà été réduite de 3 % dans les yogourts et de 5 % dans les céréales pour 2017. De plus, le cercle des entreprises signataires s'est élargi de quatre unités, et de nouveaux objectifs ont été fixés pour la fin de 2018. Selon l'office fédéral compétent, les efforts librement consentis pour réduire la teneur en sucre sont en bonne voie². Aussi un impôt prescrit par la loi n'est-il plus à l'ordre du jour. Le Conseil des États a suivi la recommandation de sa commission et a décidé, le 6 mars 2018, de ne pas donner suite à l'initiative du canton de Neuchâtel, par 24 voix contre 3 et 6 abstentions.

¹ Objet n° 17.308 [https://www.parlament.ch/centers/kb/Documents/2017/Rapport_de_la_commission_CSSS-E_17.308_2018-01-15.pdf]

² Communiqué de presse de Conseil fédéral : [<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-67988.html>]

L'orientation prise par le politique correspond clairement au souhait de la population. En Suisse, un impôt sur le sucre n'est toujours pas apte à réunir une majorité de la population. 72 % des citoyennes et des citoyens sont contre une telle mesure, pour seulement 26 % qui y sont favorables. Et l'attention prêtée par le public à cette thématique depuis deux ans se répercute sur l'opinion du corps électoral, comme en témoigne la baisse de la proportion des indécis (ne sait pas/pas de réponse). Cependant, la montée assez nette des avis favorables à un impôt sur le sucre au cours de la dernière année d'enquête laissait encore une certaine ouverture au potentiel d'une telle mesure. Il n'apparaissait pas clairement si un changement durable dans l'opinion était possible ou si la tendance allait plutôt dans le sens d'une consolidation des avis dans les deux camps.

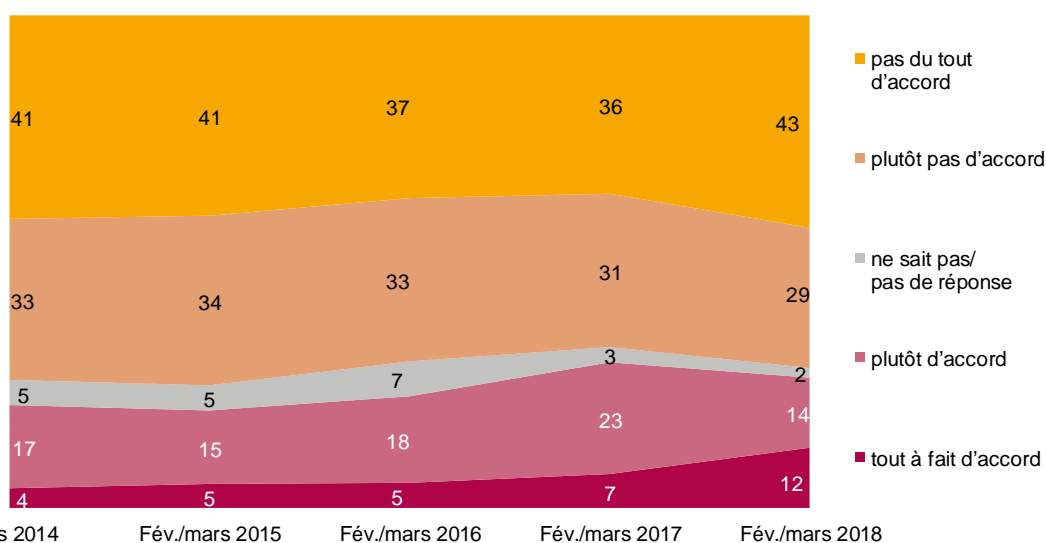
Cette année, la part des avis favorables à un impôt a reflué. La thèse d'une consolidation formulée en 2017 se trouve confirmée : les feux du débat public sur la question d'un impôt sur le sucre amènent les votants à se forger une opinion et à prendre position. On observe une tendance à la polarisation (tout à fait d'accord/pas du tout d'accord) et une diminution de la part des indécis. L'un dans l'autre, il reste toutefois clair qu'un impôt sur le sucre, le sel et les lipides n'a toujours aucune chance devant le peuple et que, dans les conditions actuelles, cela ne devrait pas changer.

Graphique 1

Introduction d'un impôt sur les aliments à teneur en glucides, sel et lipides : tendance

« Dans d'autres pays, des impôts supplémentaires ont été introduits dans certains cas sur les denrées alimentaires à teneur en glucides, sel et lipides afin d'en gérer la consommation. Seriez-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec l'introduction d'un tel impôt ? »

en % des votants



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

On retrouve l'évolution observée à l'échelle de la Suisse tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. En Romandie, le taux d'approbation est un peu plus élevé qu'Outre-Sarine (34 % contre 24 %), mais les valeurs sont en recul dans les deux régions par rapport à l'année passée.

L'impôt trouve grâce avant tout sur la gauche de l'échiquier politique. Si l'on considère de plus près les préférences des différentes forces politiques, il ressort que l'impôt trouve son soutien le plus vigoureux, et de loin, chez les personnes qui votent volontiers pour les Verts (49 % d'approbation). Dans l'électorat PS, le soutien est certes encore légèrement supérieur à la moyenne, mais déjà notablement plus bas (30 %). Dans les rangs du PLR, la part des personnes qui peuvent s'imaginer vivre avec une telle mesure est pile dans la moyenne nationale (26 %). Un impôt reçoit un soutien inférieur à la moyenne chez les personnes qui

votent PDC (17 %) ou UDC (22 %) et celles qui n'affichent aucune préférence partisane établie (25 %).

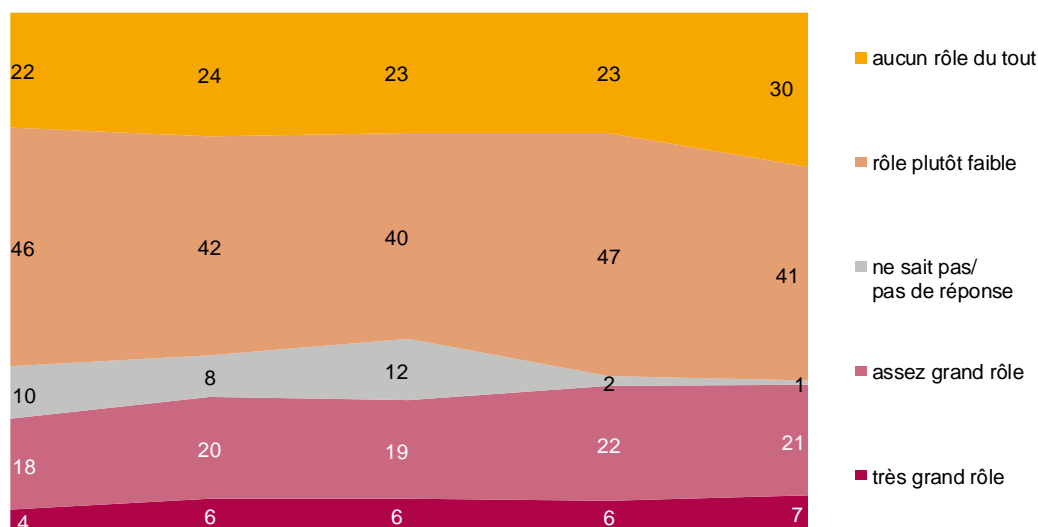
La thèse d'une consolidation des partisans et des adversaires d'un impôt sur le sucre est aussi confirmée par le graphique ci-après concernant l'efficacité d'un impôt. Ici encore, on observe la même dynamique dans le sens d'une polarisation, avec pour corollaire une érosion de la proportion des indécis au centre. Dans l'ensemble, seuls 28 % des personnes en âge de voter estiment que l'introduction d'un tel impôt aurait une influence sur la consommation ; a contrario, 71 % ne sont pas convaincus par l'efficacité d'une telle mesure.

Graphique 2

Influence de l'impôt sur les denrées alimentaires à teneur en sucre, sel ou lipides : tendance

« Pensez-vous que l'introduction d'un impôt supplémentaire sur les denrées alimentaires influence la consommation des aliments à teneur en glucides, sel et lipides ? Pensez-vous que de tels impôts joueraient ici un très grand rôle, un assez grand rôle, un rôle plutôt faible ou ne joueraient aucun rôle du tout ? »

en % des votants



Mars 2014 Fév./mars 2015 Fév./mars 2016 Fév./mars 2017 Fév./mars 2018

© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

En ligne avec l'appréciation générale de la mesure, les arguments pour et contre un impôt demeurent largement dans les mêmes eaux pour ce qui est de leur aptitude à réunir une majorité. L'affirmation selon laquelle la branche doit arrêter d'ajouter des « sucres cachés » dans les plats cuisinés reste extrêmement pertinente et bénéficie même d'un soutien plus large que l'année dernière. Toutefois, il apparaissait déjà en 2017 que cette affirmation n'est que moyennement corrélée avec l'opinion concernant l'impôt sur le sucre, mais qu'elle reflète plutôt une dimension propre dans la façon d'aborder la thématique de la santé.

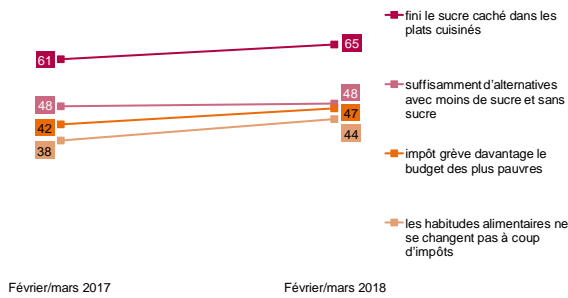
L'adhésion à l'affirmation selon laquelle un tel impôt frapperait plus durement les pauvres a aussi augmenté (+5 points de pourcentage) ; idem pour celle qui dit que l'on ne peut pas changer les habitudes alimentaires à coup d'impôts (+6 points de pourcentage) et pour celle qui dit que les contraintes qui vont de pair avec l'introduction d'un tel impôt seraient préjudiciables à l'industrie suisse et détruiraient des emplois. Toutes les autres affirmations restent dans les limites de l'erreur d'échantillonnage.

Graphique 3

Arguments concernant un impôt sur le sucre : tendance (1/2) Arguments concernant un impôt sur le sucre : tendance (2/2)

« Sur les arguments suivants concernant la taxe sur le sucre pour la Suisse, dites-moi SVP si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord. »

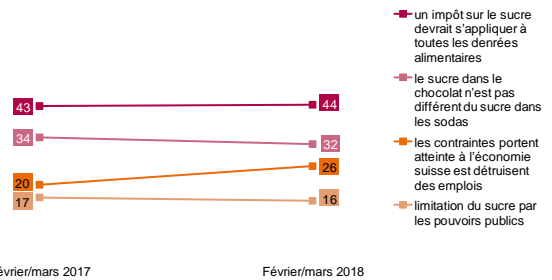
en % des votants, part tout à fait d'accord



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

« Sur les arguments suivants concernant la taxe sur le sucre pour la Suisse, dites-moi SVP si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord. »

en % des votants, part tout à fait d'accord



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

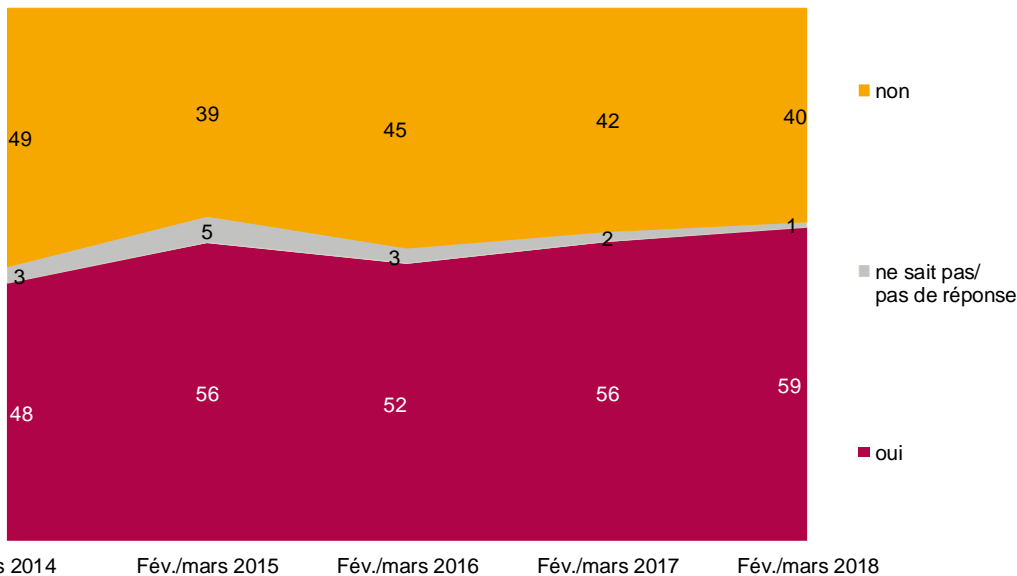
La proportion des personnes pouvant se souvenir d'avoir eu des discussions en relation avec l'alimentation et l'activité physique en début d'année est la plus élevée depuis le début des mesures, en 2014 (59 %). L'attention et la visibilité accrues reflètent certainement le débat politique et sont congruentes au constat d'une consolidation de l'opinion sur la question concrète de l'impôt sur le sucre.

Graphique 4

Discussions sur le thème alimentation et activité physique : tendance

« Avez-vous, au cours de ces douze derniers mois vu, lu ou entendu parler de discussions portant sur le thème de l'alimentation et activité physique en Suisse ? »

en % des votants



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

Lorsque l'on demandait aux personnes interrogées si elles se souvenaient d'une nouvelle thématique dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique, la question d'un impôt sur les denrées alimentaires n'avait encore jamais été évoquée dans l'enquête l'année dernière encore. Les choses ont clairement changé sur ce point cette année. L'impôt sur le sucre a été perçu comme un thème à l'agenda politique ; 5 % des personnes interrogées se souvenaient avoir entendu quelque chose à ce sujet, et 5 % également étaient d'avis que c'était là le thème le plus important (v. graphique ci-après). Il convient de noter que, au sein de ces 5 %, l'impôt sur le sucre est connoté clairement négativement.

Moins d'un demi-pour cent associe le souvenir à une valeur positive, tandis que le plus grand nombre attache une connotation négative ou mitigée à une taxe sur les denrées alimentaires.

Hormis la question de l'impôt sur le sucre, les représentations en relation avec la thématique de l'alimentation et de l'activité physique sont comparables avec celles des années précédentes. Elles touchent avant tout les nouveautés concernant l'exercice et le sport ou les différents types d'alimentation (équilibrée) ainsi que des conseils de santé. En contraste avec 2017, la publicité revient au niveau d'importance qu'on lui accordait en 2016, passant du 12^e au 7^e rang.

Graphique 5

Thème le plus important en matière d'alimentation et d'activité physique : comparaison avec 2017



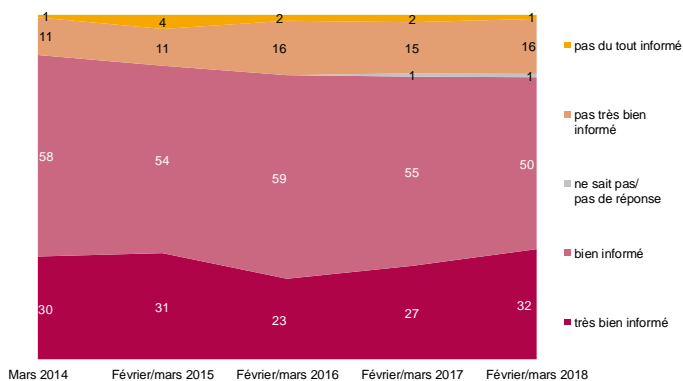
© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (n = 398)

L'attention accrue qu'ont suscité les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique ces dernières années se reflète aussi dans le degré d'information subjectif des personnes en âge de voter. Environ un tiers des personnes interrogées déclarent être très bien informées. Ce sont des valeurs record tant pour le thème de l'alimentation que celui de l'exercice physique. La numérisation et la révolution médiatique sont aujourd'hui des phénomènes largement discutés et qui ont aussi une incidence directe sur la manière d'aborder l'information. On en constate aussi les traces dans le sondage Alimentation et exercice physique 2018. Si la proportion de personnes qui s'estiment très bien informées – peut-être parce qu'elles lisent des blogs spécialisés, qu'elles consultent des applications dans ce domaine ou qu'elles se sont abonnées à des chaînes dédiées sur les médias sociaux – est en augmentation, il n'en reste pas moins que le niveau général d'information est continuellement à la baisse depuis des années. Ce délitement du système médiatique fait aussi qu'un nombre croissant de personnes boudent l'information et ne s'informent plus du tout. Cette évolution devrait tôt ou tard aussi avoir une incidence sur la notoriété et la portée de la prévention.

Graphique 6

Degré d'information sur le thème de l'alimentation : tendance

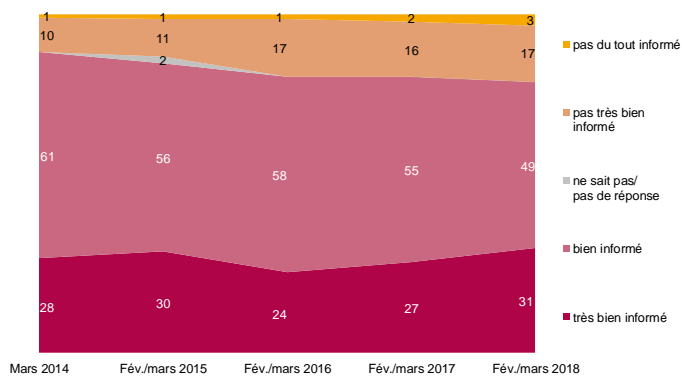
« Comment vous estimez-vous personnellement informé sur le thème de l'alimentation ? Estimez-vous être ... » en % des votants



Mars 2014 Février/mars 2015 Février/mars 2016 Février/mars 2017 Février/mars 2018
© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

Degré d'information sur le thème de l'activité physique : tendance

« Comment vous estimez-vous personnellement informé sur le thème du mouvement ? Estimez-vous être ... » en % des votants



Mars 2014 Fév./mars 2015 Fév./mars 2016 Fév./mars 2017 Fév./mars 2018
© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

1.4 Mesures de l'État et de l'économie

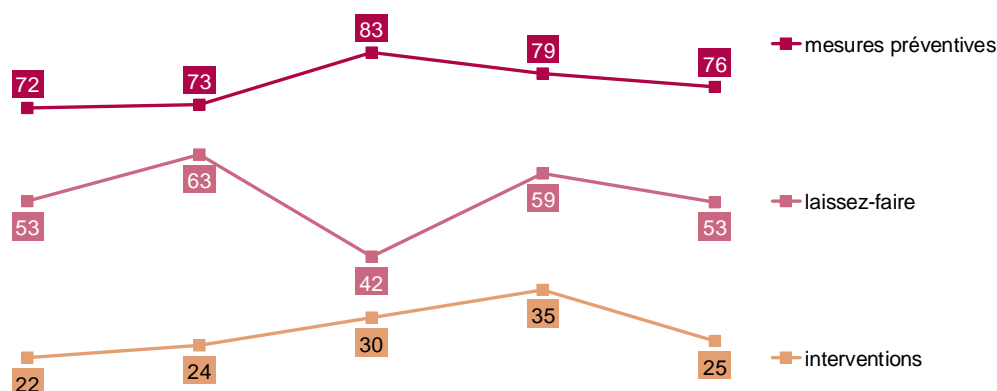
L'impôt sur le sucre ne trouve qu'un soutien minoritaire dans la population suisse en âge de voter. En revanche, d'autres mesures sont tout à fait aptes à réunir une majorité. Il en va ainsi, par exemple, des partenariats publics-privés, de l'enseignement de la diététique dans les écoles ou de l'introduction de l'économie domestique en tant que matière obligatoire (v. rapport final). Dans l'ensemble, le sondage a recueilli les avis concernant 22 différentes mesures de l'économie ou de l'État. Dans une deuxième phase, celles-ci ont été agrégées pour mettre en lumière le type de mesures qui rencontre le meilleur écho entre les mesures préventives, la politique du laisser-faire ou l'interventionnisme pur et dur.

Les mesures préventives sont depuis des années les mieux accueillies par les votants. Une claire majorité se prononce en faveur de la prévention. Au contraire des interventions comme les interdictions, les augmentations de prix ou les impôts. L'adhésion à ces mesures avait constamment augmenté ces dernières années, mais a subi un contrecoup en 2018. Les propositions faites sous la bannière de la politique du laisser-faire recueillent l'adhésion d'environ la moitié des votants (réponse aux affirmations comme « l'économie/l'État ne doit rien faire activement »).

Indice des mesures prises conjointement par l'État et le secteur privé/les fabricants de denrées alimentaires : tendance

« Différentes idées ont cours sur la manière dont l'État pourrait agir pour favoriser une alimentation équilibrée ou suffisamment de mouvement. Veuillez me dire en ce qui concerne les idées suivantes si, pour la Suisse, vous êtes entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune d'elles ? »

en % des votants, part entièrement/plutôt d'accord



Mars 2014 Fév./mars 2015 Fév./mars 2016 Fév./mars 2017 Fév./mars 2018

© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

1.5 Transparence et clarté

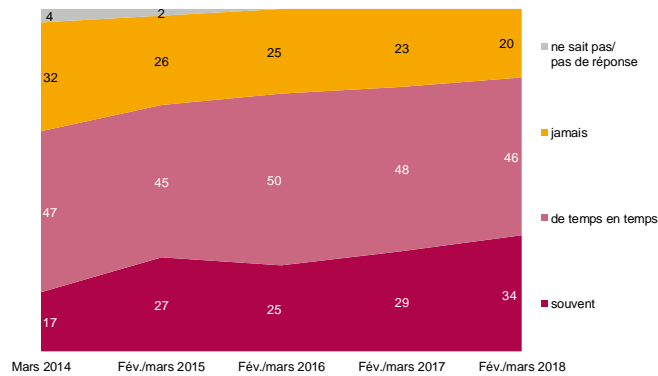
La transparence demeure un enjeu crucial pour le secteur des denrées alimentaires. Elle recouvre notamment des indications sur le produit, qui doivent être compréhensibles et claires. L'obligation de faire figurer la valeur de référence du nutriment sur l'étiquette a été introduite à l'échelle européenne en 2014 et est toujours mieux acceptée par la population depuis lors. Depuis cette année-là, la part des personnes qui lisent cet étiquetage a exactement doublé, passant de 17 % à 34 %. Une majorité affirme en outre que l'indication proposée aujourd'hui est suffisante (v. graphique de droite ci-après).

La valeur nutritionnelle de référence n'est cependant pas toujours mise à profit. Une personne sur cinq estime qu'elle est totalement suffisante, mais 28 % de la population estiment qu'elle ne l'est pas. Cette valeur reste stable par rapport à l'année dernière.

Graphique 8

Utilisation des indications sur les valeurs nutritionnelles de référence : tendance

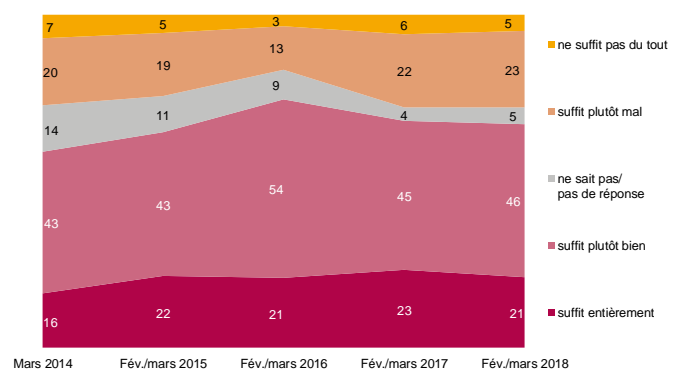
« Utilisez-vous vous-même l'étiquette indiquant la valeur de référence du nutriment souvent, de temps en temps ou jamais ? »
en % des votants



Mars 2014 Fév./mars 2015 Fév./mars 2016 Fév./mars 2017 Fév./mars 2018
© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

Indications sur les valeurs nutritionnelles de référence suffisantes : tendance

« Selon vous, l'étiquette indiquant la valeur de référence du nutriment actuelle suffit-elle entièrement, plutôt bien, plutôt mal ou pas du tout pour informer sur les propriétés nutritionnelles des produits ? »
en % des votants



Mars 2014 Fév./mars 2015 Fév./mars 2016 Fév./mars 2017 Fév./mars 2018
© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

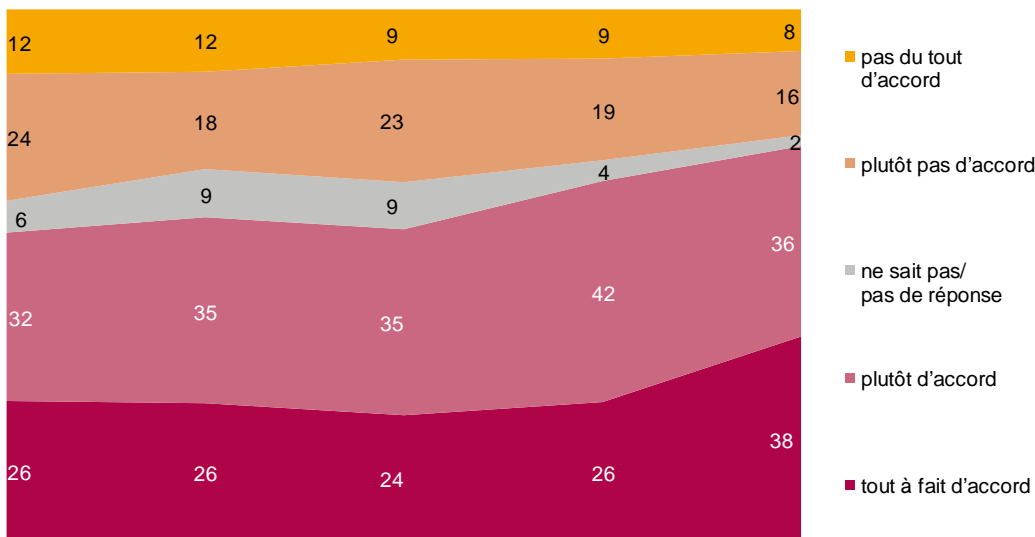
On observe en revanche une claire augmentation des avis appelant de leurs vœux l'introduction du système des feux tricolores comme une norme contraignante. Dès les débuts du présent sondage, une majorité trouvait que l'idée était bonne. Cette année, 74 % des personnes interrogées ont déclaré être d'accord avec l'inscription du principe des feux dans la loi. Cette idée a encore gagné du terrain cette année (+6 points de pourcentage).

Graphique 9

Faire du système de feux tricolores une norme légale : tendance

« Seriez-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord si des feux tricolores pour denrées alimentaires devenaient le standard obligatoire au niveau législatif ? »

en % des votants



Mars 2014 Fév./mars 2015 Fév./mars 2016 Fév./mars 2017 Fév./mars 2018

© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

Le souhait de disposer d'indications claires dans ce domaine ne peut pas être assimilé avec la volonté d'avoir une réglementation plus dure, mais s'accorde tout à fait avec la valeur importante attachée à la responsabilité individuelle par les votants pour ce qui touche à l'alimentation et à l'activité physique. La responsabilité individuelle demeure la valeur centrale qui fonde et structure l'opinion des Suissesses et des Suisses. Il s'ensuit que la population préfère l'information et la sensibilisation à la réglementation à coup d'impôts et de lois.

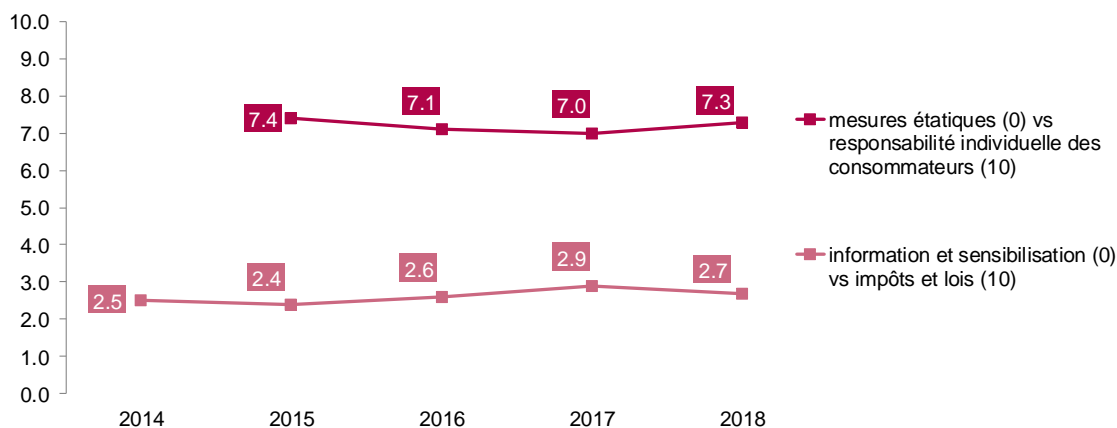
Quelle société sur les questions d'alimentation ? Tendances – valeurs moyennes

« Quel genre de société souhaitez-vous lorsqu'il s'agit de sujets portant sur l'alimentation ? Dites-moi ce que vous préférez en exprimant votre choix sur une échelle de 0 à 10. Vous pouvez nuancer votre opinion en utilisant les valeurs comprises entre ces deux extrêmes. Souhaitez-vous... »

Mesures étatiques vs responsabilité individuelle des consommateurs « ... une société qui lutte contre le surpoids par des mesures étatiques ou une société où la lutte contre les problèmes de surpoids est considérée comme relevant de la responsabilité individuelle ? 0 = mesures étatiques, 10 = responsabilité individuelle »

Information et sensibilisation vs impôts et lois « ... une société qui mise sur l'information et l'instruction des consommateurs ou une société qui dirige le comportement alimentaire par la fiscalité et la législation ? 0 = l'information et l'instruction, 10 = la fiscalité et la législation »

en valeurs moyennes des votants



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2018 (N = env. 1000)

1.6 Conclusion

Les constats faits dans le cadre du sondage Alimentation et activité physique permettent de formuler cinq hypothèses de travail. Les analyses de cette année font ressortir certains nouveaux états de fait, tandis que d'autres demeurent largement sur les mêmes bases.

Hypothèse de travail 1 : consolidation des opinions concernant l'impôt sur le sucre

La population, dans sa grande majorité, ne veut aujourd'hui pas d'un impôt sur le sucre et ne croit pas à son efficacité. De ce point de vue, la Suisse suit la ligne du Conseil fédéral, qui mise sur des mesures librement consenties du secteur alimentaire pour réduire le sucre. Dans le sillage de la visibilité croissante de cette thématique, les opinions se polarisent et la part des indécis diminue.

Hypothèse de travail 2 : la responsabilité individuelle reste la valeur la plus importante

La responsabilité individuelle demeure la valeur majeure en lien avec la thématique de l'alimentation et de l'activité physique. Ce schéma reste inchangé, même dans le contexte des débats actuels. Alors qu'on observait encore l'année passée un léger glissement vers une plus grande ouverture à l'action de l'État via impôts et lois, cette tendance ne se poursuit pas actuellement.

Hypothèse de travail 3 : la clarté comme condition nécessaire de la responsabilité individuelle

La transparence et, plus encore, la clarté sont les principales exigences de la population vis-à-vis du secteur des denrées alimentaires. Car c'est la condition nécessaire à la prise de décision autonome et responsable en matière de sa propre alimentation. Bien que la déclaration de la valeur nutritionnelle de référence fasse son chemin, l'objectif n'est manifestement pas encore atteint aux yeux de la population. Les gens aspirent à des solutions plus simples, moins techniques, ce qui se reflète aussi dans la forte adhésion à un système de feux pour les denrées alimentaires.

Hypothèse de travail 4 : prévention et coopération

Les votants estiment toujours que l'État et l'économie doivent continuer de joindre leurs forces dans un partenariat public-privé actif. Grâce à la transparence et à des offres dans le domaine du sport ou de la diététique, il faut donner aux gens les moyens de prendre les bonnes décisions pour un mode de vie sain.

Hypothèse de travail 5 : une partie de la population boude l'information

Pour prendre des mesures efficaces, il est essentiel pour tous les acteurs de penser ensemble le bouleversement du monde de l'information. La révolution médiatique structure les intérêts et les canaux d'information. Tandis qu'une partie de la population est toujours mieux informée, une proportion tout aussi grande boude l'information. Cette tendance a aussi de profondes conséquences dans le contexte de l'alimentation et de l'exercice physique. Des segments entiers de la population sont toujours plus difficiles à atteindre dans le domaine de la prévention.

Annexe

L'équipe de gfs.bern



LUKAS GOLDER

Co-directeur de gfs.bern, politologue et expert en médias, MAS HES en gestion de la communication

Activités principales :

Analyses de communication et de campagne intégrées, analyses de l'image et la réputation, analyses des médias/analyses de l'impact médiatique, recherche sur la jeunesse et les changements sociaux, votations, élections, modernisation de l'État, réformes dans le domaine de la santé.

Publications dans des ouvrages collectifs, des magazines spécialisés, la presse quotidienne et sur internet.



CLOÉ JANS

Directrice de projet, politologue

Activités principales :

Votations et élections, recherche sociale, campagnes, analyses des thèmes et enjeux politiques, analyses médias, enseignement



STEPHAN TSCHÖPE

Chargé d'analyse et services, politologue

Activités principales :

Coordination des services, analyse statistique complexe des données, programmation du traitement des données et des enquêtes, projections, analyses des partis et structures des données collectées, analyses de communication intégrées, visualisations



AARON VENETZ

Analyse de données, politologue

Activités principales :

Modélisation de données, méthodes qualitatives, recherches, analyse des données, programmations, analyse des médias, visualisations



KATRIN WATTENHOFER

Assistante projet, politologue

Activités principales :

Analyse des données, programmations, méthodes qualitatives, recherches, analyses des médias, visualisations



NOAH HERZOG

Secrétariat et administration, employé de commerce CFC

Activités principales :

Desktop publishing, visualisations, administration de projets, administration d'exposés

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
Case postale
CH – 3001 Berne
Téléphone +41 31 311 08 06
Téléfax +41 31 311 08 19
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch



**SCHWEIZER
MARKTFORSCHUNG**

Kein Verkauf - Wissenschaftlich - Anonym

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.